

COMPTE-RENDU DE RÉUNION

Assemblée plénière ordinaire du Parlement Etudiant

DATE : 20 mai 2025

ORDRE DU JOUR

- Actualités institutionnelles
- Organisation et fonctionnement du PE et liens avec les instances
- Votes
- Présentation des commissions du SAVE et proposition de commissions propres au Parlement
- Fonctionnement des commissions
- Présentation du média Exploreur et du projet TIRIS

RELEVÉ DE DÉCISIONS

- Usage de Télégram pour la communication interne du PE : OUI
- Usage de Wimi comme espace de travail collaboratif : OUI
- Adoption d'une charte d'usage des outils numériques
- Modification du règlement intérieur : OUI
- Motion sur l'engagement : OUI
- Présentation des commissions
- Fonctionnement des commissions

COMPTE-RENDU

Introduction par M. Toplis (président de la Comue) qui a rappelé la poursuite du projet de transformation de la Comue et de sa future intégration dans le futur Grand Établissement ainsi que la nouvelle identité de l'Université de Toulouse. M. Toplis a également évoqué la bonne mise en œuvre de l'articulation des relations entre le VPE et les autres VP ainsi que les politiques territoriales à l'issue de l'élection du 10 avril 2025. Aussi, un point d'importance a été noté sur le rôle des étudiants élus en tant que représentants au sein des instances décisionnelles pour l'amélioration du cadre d'études et de la valorisation universitaire.

De même que sur l'articulation avec les autres instances de la Comue, enjoignant ainsi les étudiants à être force de proposition au sein de ces dernières. Enfin le président a mentionné le lancement du prochain SAVE et l'a présenté comme une

opportunité d'investissement pour les élus afin d'inscrire encore plus leur action dans les travaux entrepris pour améliorer les conditions d'études.

La parole a été ensuite donnée à Colomba Dussart (SAJI), pour un rappel de l'environnement institutionnel dans lequel s'inscrit le PE, à savoir celui de la Comue et ses différentes instances. Le parlement est ainsi autorisé à se saisir de sujets d'importance liés à la vie étudiante et de campus.

Guilhem Roques, président du PE, a ensuite pris soin d'exposer le fonctionnement du parlement, en commençant par la question de la communication interne. A ce propos, l'usage du canal de communication Télégram a été proposé pour venir renforcer le canal institutionnel via mailing déjà présent. Ainsi, l'usage de cet outil permettra une meilleure qualité de communication entre élus et vers les personnels administratifs, puis vers les étudiants. Une proposition de charte du numérique spécifique permettant de cadrer les usages de ce moyen de communication sera envoyée aux élus et usagers du canal. Les intérêts mentionnés quant à l'adoption de Télégram sont essentiellement liés au droit à la déconnexion du fait que Télégram ne nécessite pas de renseigner son numéro de téléphone personnel (dans le cas où il n'y a pas de numéro professionnel disponible) pour échanger avec les membres. Une vigilance des usages et du respect du RGPD sera de vigueur une fois l'outil mis en place. Concernant l'usage du mail institutionnel, il a été proposé aux étudiants de fournir une adresse personnelle si celle-ci devait être plus consultée que l'adresse universitaire.

En matière d'outil de travail collaboratif, un espace sur Wimi dédié aux membres du PE sera mis en place afin de bénéficier d'un drive commun. Un temps de formation sera programmé une fois les accès et l'espace mis en service pour les membres élus.

Le règlement intérieur du Parlement Étudiant a fait l'objet de modification. Il s'agit notamment de la notion de « commission » qui sont désormais inscrites dans le RI, de même que les notions de « journée d'étude » et de « plénières délocalisées ». Cela permettra un meilleur rayonnement du PE en tant qu'acteur de la vie étudiante. Aussi, pour rendre ces décisions possibles, une discussion sera entamée pour qu'un budget soit dégagé en 2026.

Une motion sur l'engagement étudiant a également été soumise au vote du Parlement, avec des points d'importance comme la reconnaissance des étudiants participant à l'administration des établissements de l'enseignement supérieur afin d'en garantir les représentations des usagers. Aussi, un pont sur les usages réglementaires a été vu comme la normalisation des pratiques (visant à lever d'éventuels freins à l'exercice du mandat d'élu), mais aussi la facilitation d'absences et une note de service pour rappeler le cadre légal. L'emploi du terme « justifier » plutôt que « faciliter » a été débattu dans la motion. Enfin, la mention rappelle les droits et devoirs des établissements vis-à-vis des étudiants élus.

A la suite de ces votes, une présentation du Schéma d'Amélioration de la Vie Étudiante a été faite aux nouveaux membres élus. Pour rappel, le SAVE est un cadre stratégique dans lequel s'inscrivent des actions à destination des étudiants et en faveur de l'amélioration de la vie étudiante. Il est co porté par le Crous Toulouse Occitanie et la

Comue de Toulouse. Ainsi, un réseau de binômes de référents répartis sur 13 thématiques se chargent de réflexions de fond et de la mise en place d'actions concrètes à destination des publics étudiants. Le SAVE sert donc de fil rouge et de cadre à l'ensemble des actions. Afin de ne pas créer de commissions doublons entre le PE et le SAVE, les élus du Parlement pourront prendre part aux diverses commissions thématiques sur Schéma pour d'une part assister aux échanges et en mesurer la teneur, et d'autre part pour être actif lors des discussions et échanges à propos des actions mises en place. Toujours dans le cadre du SAVE, mais cette fois ci dans la perspective de la mise en place de la prochaine édition, une grande enquête sur la vie étudiante va être diffusée par la Comue et le Crous en janvier 2026. Les élus du PE seront donc sollicités pour prendre part aux phases de tests du questionnaire qui auront lieu à la rentrée de septembre 2025. Une présentation plus détaillée et aboutie du SAVE dans son ensemble sera faite à la prochaine plénière du Parlement.

Les Commissions du PE sont pour cette mandature au nombre de 3 (au 20/05/2025) avec deux commissions structurantes et une commission de travail. La première est la commission moyens qui sert à la bonne gestion et mise en œuvre de l'Appel à Projet du Parlement Étudiant (AAP PE), dont le but est de financer des projets interuniversitaires en utilisant des fonds à coloration CVEC et suivant le cadre réglementaire de cette dernière. Pour rappel, l'édition en cours de l'AAP mobilise 100k€ de fonds, ce qui a permis de financer 50% des associations ayant monté un dossier de demande de subvention. Ce taux de financement est largement au dessus des moyennes par rapport à d'autres AAP où seulement 30% des projets sont financés. Dans une perspective de développement de cet AAP, une augmentation de l'enveloppe pour accompagner plus de projets par le biais d'une seconde campagne de financement est en cours de discussion. Pour l'heure, l'appel à projet est en bonne voie de reconduction pour une nouvelle édition en 2026. Aussi, bien que cela ne concerne pas les mêmes financeurs, une éventualité de rattachement des projets financés par l'AAP VTU (Villes et Territoires Universitaires) aux attributions du PE et de sa commission moyens.

La commission communication aura pour but de renforcer la visibilité du PE et de ses actions. Elle s'articulera autour de trois axes majeurs. Le premier qui consistera à avoir des étudiants formés à la communication par les services comm de la Comue et qui seront des relais auprès des étudiants. Un travail de diffusion de la communication ainsi qu'un travail sur le plan de comm global sera initié. Le second axe tournera autour de la création d'un marquage propre aux actions du Parlement. Le but étant de permettre aux étudiants d'identifier leur instance de représentation au sein des organes de gouvernances de l'enseignement supérieur à Toulouse. Le dernier axe aura pour but d'identifier et positionner la commission comme relais de la communication entre les établissements, la Comue et la commission.

La commission sur le temps étudiant (non structurante) aura pour vocation à se saisir d'un sujet majeur qui concerne les étudiants, à savoir la gestion de leur temps Universitaire. C'est un sujet où le PE aura un vrai impact puisque le temps est un enjeu majeur de la réussite étudiante. Cette notion est également transversale à de nombreux sujets et peut concerner la quasi-totalité des thématiques du SAVE avec lesquelles il sera important de faire du lien. L'un des objectifs centraux est de parvenir

à des ajustements d'emploi du temps au sein des établissements. Un focus sur la pause du midi sera également à l'étude.

Le fonctionnement des commissions se fera notamment par les outils télégram et wimi pour la partie usages numériques et collaboratifs. Pour ce qui concerne l'organisation des membres du PE au sein des commissions, il y aura dans chacune d'entre elles deux rapporteurs (idéalement respectant un principe de parité), ces rapporteurs ne peuvent être nommés présidents de commissions puisque statutairement cette dénomination ne revient qu'au seul président du PE. Pour postuler en tant que rapporteur de commission il faudra transmettre une lettre de motivation. Chaque rapporteur ne pourra être rapporteur que d'une seule commission. Toute implication dans une commission se fera sur la base du volontariat, l'idée étant de compter sur la motivation des membres et leur volonté de se saisir des sujets proposés. Il n'y a donc aucune obligation pour un membre élu de faire partie d'une commission. Les membres des commissions auront également un rôle de prescripteur et de relais de communication privilégiés pour mettre en avant le travail fait dans les différents groupes de travail. La mise en place des premières commissions et groupes de travail se fera au fil de l'eau pendant l'été 2025 en fonction des disponibilités de chacun. Le fait de prendre part à une commission n'engage pas l'élu sur la totalité de son mandat, l'idée étant encore une fois d'avoir des groupes de travail efficaces avec des personnes motivées.

Présentation du média Exploreur et du projet Tiris

Exploreur est un média de la Comue de Toulouse dédié à la valorisation de la recherche et de l'enseignement supérieur. Il met en lumière les savoirs produits dans les établissements toulousains à travers des articles, portraits, podcasts et vidéos. Accessible en ligne via le site exploreur.univ-toulouse.fr, il diffuse ses contenus sur le web et les réseaux sociaux. Exploreur met en avant la richesse scientifique du territoire en abordant des sujets variés : environnement, santé, culture, espace, société, etc. Il contribue au dialogue entre science et société en rendant la recherche accessible au grand public

TIRIS (Toulouse Initiative for Research's Impact on Society) est un programme porté par la Comue de Toulouse, qui vise à renforcer l'impact de la recherche sur la société. Il favorise les projets interdisciplinaires autour des grandes transitions (écologique, numérique, sociétales, etc.). TIRIS soutient la collaboration entre les laboratoires, les institutions, les acteurs publics et privés. Il s'inscrit dans la dynamique de transformation de l'enseignement supérieur et de la recherche en lien avec les enjeux sociétaux. Financé par le dispositif France 2030, il renforce l'attractivité scientifique du site toulousain. Le programme est étroitement lié aux établissements membres de la Comue et soutient les synergies entre recherche, innovation et société.